Ecoutez, j'en ai entendu parler beaucoup mais mal parce que j'en ai entendu parlé comme tout le monde pis je me fais une idée, pis tout d'un coup je prend le journal trois jours après, l'autre me dit le contraire. Bon là, j'essais de discuter par moi-même là, c'est pas facile pis, maintenant je devrais dire de façon plus claire, une façon de mieux le présenter tout au moins.

Moi, j'aimerais savoir les échéanciers. Je sais que ça va s'appliquer progressivement, que ça va être en pleine force en 92, mais comme là, à votre question tantôt sur ce qui s'est fait depuis un an, là je ne le sais pas.

Comment vous aimeries que cette information là, si il y a information additionnelle à distribuer, comment est-ce que ça devrait être fait? Est-ce que ça devrait être présenté sous forme de brochure, sous forme de programme de télévision, il y a eut un excellent émission sur le Lac Meech... Il reste quand même que c'était très bien fait, vous pouvez pas me dire le contraire. Est-ce que c'est quoi le medium pour dissiminer davantage l'information objective sur le libre échange? Est-ce que c'est une brochure, est-ce que c'est la télé, est-ce que c'est...

Le monde ça ne lit pas beaucoup, ça lit les caractères gras, pis la balance...

Faudrait une émission de deux heures de qualité

Avec le pour et le contre, tous les opinions de tout le monde .. Bougez pas, je vais allé voir si j'ai couvert toutes mes angles. Si oui, je vous laisse partir tout de suite, si non, cinq minutes au maximum et ça sera tout. Je vous reviens dans trente secondes.

Oh boy!

On a fait le tour du jardin comme on dit. Il n'y a pas de problème. On a couvert tous nos points. Ecoutez, j'aimerais vous remercier infiniment. Il y avait un autre groupe à six heures, ils ont fait exactement le même exercice. Et c'est extrêmement intéressant et j'espère que ça va servir à quelque chose. Peut-être qu'un jour vous verrez une émission à Radio Canada de peut-être deux heures, vous pourrez dire à ce moment là, c'est à cause de moi. Bonne fin de soirée.